



Legislation super et hypermarché

Par **eylime**, le **27/11/2009** à **17:15**

Bonjour,
Je souhaiterais avoir des renseignements sur la législation concernant les supermarchés.
Existe-t-il un règlement interne s'appliquant aux clients et si il n'est pas respecté, le client peut-il être refusé d'accès en cas de non respect, ou est-ce un refus de vente ? Comment avoir accès ce règlement ?
Dans le cadre du plan vigipirate, un vigile est-il assermenté pour refuser l'accès à une personne portant un contenant assez grand (type sac à dos) ?
Le vigile a-t-il le droit d'imposer à un client d'ouvrir son sac pour regarder dedans (sans y mettre la main) ou ne doit-il le faire que sur autorisation du client ?
Ces établissements sont-ils en accès libre systématiquement ? Et quelles sont les limites de l'entrée libre ?
Ayant entendu tout type de réponse, est-ce possible d'avoir des références juridiques (textes de loi, arrêtés...) dans vos réponses s'il vous plait ?
D'une manière générale, où puis-je chercher ces informations concernant la réglementation de ces établissements ? (code pénal, textes législatifs sur ces établissements...)
Merci beaucoup
Une citoyenne qui aimerait pouvoir ne pas ignorer la loi.